

C I L S S

Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



P R I S M E

**PROGRAMME RÉGIONAL D'INFORMATION ET
DE SENSIBILISATION MULTIMÉDIA
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Une campagne régionale d'information pour
montrer à l'opinion publique et aux acteurs du
développement qu'il est possible de restaurer
l'environnement sahélien tout en améliorant
les conditions de vie.**

Mars 1995

**Programme Majeur Politique
de Gestion des Ressources
Naturelles**

**FICHE SIGNALÉTIQUE
DE PROJET**

1. INTITULÉ ET SIGLE DU PROJET

Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME).

2. PAYS COUVERTS PAR LE PROJET

États Membres du CILSS : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

3. DOMAINE D'INTERVENTION

Conception et mise en oeuvre au plan régional d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur la Protection de l'Environnement/Gestion des Ressources Naturelles et la Sécurité Alimentaire.

4. JUSTIFICATION

La protection de l'environnement, comme la recherche de la sécurité alimentaire, est un défi régional.

Comme la sécheresse, la désertification ne connaît pas de frontières : des mangroves de Guinée Bissau aux oasis de Mauritanie, des ribera de l'archipel du Cap Vert aux marécages du Lac Tchad, le mécanisme qui ruine l'environnement sahélien agit selon les mêmes lois, avec l'aide d'un même complice, l'homme.

Parce qu'ils sont solidaires, qu'ils ont choisi de travailler ensemble pour être plus forts et que les moyens financiers mis à leur disposition sont plus efficaces à l'échelle de neuf (9) pays, les États Sahéliens ont porté au niveau régional la lutte contre les grands fléaux.

Parce que l'individu doit pouvoir se retrouver dans la communauté, que l'argent est mieux employé lorsqu'il stimule l'engagement des hommes et que sa diversité fait sa richesse, le Sahel sait aussi compter sur chacun des sahéliens.

S'appuyant sur les personnes, les équipes et les structures nationales comme levier pour son action, favorisant les initiatives locales, ancré dans les réalités de chaque pays, PRISME met en oeuvre des moyens communs, coordonne les forces et provoque des synergies régionales.

Créé en septembre 1973 par des pays en proie aux affres de la sécheresse et de la famine, **le CILSS a eu précisément pour mandat la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification.**

Ce mandat, 22 ans après la création de l'institution sahélienne, est encore d'une grave et préoccupante actualité. En effet, en dépit des efforts déployés et des sacrifices consentis, les pays sahéliens restent encore confrontés aux aléas climatiques, à la dégradation continue de leur environnement et à une insécurité alimentaire hypothéquant tout effort de développement.

En adoptant récemment **la Convention sur la Désertification**, la Communauté internationale, tout en confirmant la pertinence du mandat du CILSS, a opportunément démontré que les questions d'environnement conditionnent pour une large part le développement économique et social d'un pays.

Mais parce que la dégradation et la restauration de l'environnement ne sont pas du seul effet de la nature, il est important de mobiliser l'autre agent causal, c'est-à-dire l'homme. Il s'agit alors d'amener le Sahélien à prendre véritablement conscience des enjeux environnementaux, à situer leur ampleur, mais il s'agit aussi de le convaincre et de l'amener à agir, à refuser la fatalité.

Si l'homme est effectivement le moteur du développement, il est donc l'acteur principal de la préservation de l'environnement et c'est la raison pour laquelle le CILSS, à travers le Programme PRISME, entend sensibiliser et mobiliser le Sahélien et la Sahélienne dans le combat engagé.

Car, on le sait, le traitement de l'information environnementale dans les médias sahéliens est très insuffisant et peu pertinent ; les journalistes manquant pour ce faire soit de motivation, soit de maîtrise technique quand ce n'est pas le sujet qu'ils trouvent trop technique et rébarbatif. Encore qu'il leur paraît peu accrocheur et non vendable pour un organe de presse en quête de nouvelles sensationnelles ou devant privilégier les actes officiels des autorités politiques.

PRISME vise donc à susciter des vocations en faveur de l'environnement dans la famille des communicateurs et à mettre à la disposition de celle-ci des outils essentiels pour informer et sensibiliser.

L'action de PRISME concernera principalement les axes ci-après :

- la mise en oeuvre de la Convention sur la Désertification ;
- la problématique foncière et la décentralisation de la gestion des ressources naturelles ;
- la transformation et la promotion des produits locaux ;
- l'accroissement de la production agricole et pastorale ;
- la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles ;
- l'hydraulique villageoise et pastorale ;

- la lutte intégrée contre les ennemis des cultures et la protection des végétaux ;
- les problèmes démographiques et de développement du Sahel ;
- les énergies de substitution, nouvelles ou renouvelables ;
- l'information technique et scientifique destinée aux décideurs et acteurs de développement (suivi des cultures, crises écologiques, systèmes d'alerte précoce..).

PRISME visera pour cela la mobilisation effective des médias sahéliens et de la presse internationale, par le biais notamment d'un vaste **Réseau des Journalistes de l'Environnement** qu'il entend mettre en place.

PRISME s'intéressera à la formation des communicateurs sahéliens, à leur motivation et leur intéressement aux questions d'environnement, des questions qui, hélas, sont souvent marginalisées et en tous cas insuffisamment traitées dans les organes d'information.

De concert avec les structures nationales, déjà existantes, (journaux, stations de radio et de télévision...), l'action de PRISME sera de valoriser l'information environnementale, de la mettre en scène afin d'atteindre, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs du développement sur les graves défis environnementaux qui se posent au Sahel, des défis qui impliquent des réactions appropriées.

PRISME s'attachera également à sensibiliser la communauté internationale aux enjeux environnementaux et de sécurité alimentaire que connaît hélas cette région meurtrie de l'Afrique, une région encore exposée aux aléas d'une nature rude et hostile.

5. OBJECTIFS

- 5.1. Meilleure prise de conscience des sahéliens des enjeux environnementaux grâce à une large sensibilisation sur l'environnement par le biais des mass média.
- 5.2. Accroissement quantitatif et qualitatif du volume des informations sur l'environnement dans les médias sahéliens et internationaux.
- 5.3. Formation thématique et sensibilisation des journalistes (séminaires, documentation) aux questions d'environnement et de sécurité alimentaire.
- 5.4. Mise en place d'un système d'échanges de productions entre médias pour démultiplier les actions.
- 5.5. Création d'un Réseau des Journalistes de l'Environnement.
- 5.6. Création de meilleures conditions de collaboration entre l'ensemble des projets du CILSS et les médias sahéliens et internationaux en vue de mieux informer l'opinion publique des activités de l'institution.

6. RÉSULTATS ATTENDUS

6.1. Sensibilisation des communicateurs sahéliens au fait environnemental et renforcement des capacités des médias sahéliens à informer et sensibiliser les populations sahéliennes et la communauté internationale sur les problèmes de sécheresse et de désertification au Sahel.

6.2. Promotion de l'information environnementale à travers un traitement plus régulier et plus pertinent des problèmes d'environnement dans les médias sahéliens.

6.3. Création d'un Mouvement d'opinion publique en faveur des problèmes de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification.

6.4. Mise à la disposition des différents projets du CILSS de l'expertise du Réseau des Journalistes de l'Environnement.

7. PRINCIPALES ACTIVITÉS

7.1. Formation thématique et sensibilisation des communicateurs sahéliens aux questions d'environnement à travers la tenue de séminaires et d'ateliers.

7.2. Publication de la revue REFLETS SAHÉLIENS.

7.3. Appui à la réalisation du Magazine de Télévision REFLETS SAHÉLIENS.

7.4. Appui à la production d'émissions de Radio rurale.

7.5. Confection de dossiers de presse sur l'environnement.

7.6. Soutien à la réalisation d'enquêtes et de reportages sur le terrain.

7.7. Promotion des informations sur l'environnement et l'agriculture dans la presse sahélienne et internationale.

7.8. Appui technique aux organes de presse sahéliens.

7.9. Création d'un Système régional d'échanges de productions audiovisuelles.

7.10. Soutien à la production de documentaires de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement sahélien et la menace de désertification.

8. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

L'étude de faisabilité est déjà effectuée. Le programme ainsi formulé a été approuvé par la 24ème Session du Conseil des Ministres du CILSS par Résolution N°3/CM/24/89.

Les activités menées pendant la phase pilote sont :

- Coproduction avec les Télévisions nationales du Sahel du Magazine mensuel T.V. " Reflets Sahéliens" ;
- Organisation d'Ateliers nationaux de formation des journalistes dans l'ensemble des pays membres du CILSS ;
- Rencontre avec les Directeurs de Télévision du Sahel ;
- Publication régulière de la Revue REFLETS SAHÉLIENS ;
- Organisation régulière de la Journée CILSS ;
- Couverture médiatique des différentes Instances statutaires du CILSS.

La phase pilote du projet a été financée par le Canada (ACDI) et les Pays Bas.

Les résultats enregistrés pendant cette phase pilote ont amené la 29ème Session du Conseil des Ministres à décider du lancement effectif de PRISME (Résolution n° 6/29/CM/94).

Les États Unis d'Amérique (USAID) et les Pays Bas ont déjà manifesté leur intérêt à appuyer le programme.

9. DURÉE DU PROJET

La durée du projet est de trois (3) ans.

10. BUDGET (Récapitulatif par rubrique).

Le coût estimatif du projet est de **921.507.300 F.CFA.**

10.1. Productions :	315.000.000 F.CFA
10.2. Formation/Sensibilisation	257.000.000 F.CFA
10.3 Équipement/Matériel :	71.000.000 F.CFA
10.4 Fonctionnement :	122.400.000 F.CFA
10.5. Personnel :	112.226.000 F.CFA
10.6. Divers (5 %) :	43.881.300 F.CFA

11. PROFILS DES EXPERTS DU PROJET

Le PRISME sera géré au plan régional par une équipe de coordination très légère. Cette équipe régionale se compose de quatre (4) personnes, dont deux (2) experts et deux (2) agents d'exécution, aux fonctions clairement définies et complémentaires :

- **Un Coordonnateur de Programme**, responsable de la gestion administrative, financière et technique du projet. Son rôle consiste à superviser l'ensemble des activités de PRISME, tout en assurant le volet Formation-Sensibilisation, le marketing du projet, et ses relations avec les autres composantes du système CILSS.

Placé sous l'autorité du Secrétaire Exécutif du CILSS, le Coordonnateur de Programme est un expert de haut niveau en Journalisme/Communication.

Âgé de 30 ans au moins et de 50 ans au plus, il doit justifier d'une solide expérience des médias et disposer de connaissances approfondies du milieu sahélien. Il doit surtout être au fait des problématiques et enjeux de sécurité alimentaire et de Lutte contre la Désertification dans le Sahel.

Animateur d'équipe, il doit être doublé d'un gestionnaire. Il doit maîtriser le Français ou l'Anglais, la connaissance de l'autre langue étant nécessaire. Une connaissance de l'Arabe ou du Portugais lui est souhaitée.

- **Un Assistant au Coordonnateur**, journaliste de haut niveau, et devant se charger de la production médiatique, de la gestion du Système d'échange de productions et de l'animation du Réseau des Journalistes de l'Environnement.

Secondant le Coordonnateur de Programme, cet expert doit aussi avoir une capacité à s'intégrer et à travailler en équipe. Une bonne connaissance du système CILSS et des autres organisations intergouvernementales lui est recommandée.

Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans et être âgé de moins de 50 ans. A l'instar du Coordonnateur de Programme, il doit maîtriser le Français ou l'Anglais, et connaître l'autre langue.

Il doit nécessairement être au fait des problèmes alimentaires et de gestion des ressources naturelles au Sahel.

Les différentes tâches d'exécution seront confiées respectivement à :

- **Une Secrétaire de Direction** chargée du traitement du courrier, du fichier Abonnement et de la saisie informatique et,

- **Un Chauffeur-Planton** chargé de toutes les courses administratives du projet, notamment de la ventilation du courrier et du routage des publications.

LE MANDAT DU CILSS

La X^e Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Ouagadougou les 10 et 11 avril 1992, a redéfini en ces termes le mandat du CILSS :

"En vue d'un développement durable de la région et dans un contexte d'intégration régionale, le CILSS a pour mandat :

DE S'INVESTIR DANS LA RECHERCHE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DANS LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SÉCHERESSE ET DE LA DÉSERTIFICATION POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE.

Le CILSS a comme objectifs :

1 - Étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région.

2 - Coordonner aux niveaux sous-régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques, et démographiques qui entravent la croissance économique durable.

3 - Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les États membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.

4 - Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification.

5 - Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération, entre les États membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.

6 - Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement."

**RESOLUTION N° 3/CM/24/89 RELATIF AU
PROGRAMME REGIONAL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
MULTIMEDIA SUR L'ENVIRONNEMENT (PRISME)**

La 24ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres réunie à Praia (République du Cap Vert) les 16 et 17 Janvier 1989.

CONSIDERANT le rôle de l'Homme dans le processus de désertification ;

CONSIDERANT la nécessité de rendre compte à l'opinion sahélienne et internationale des efforts déployés par les Etats Membres dans la lutte contre la désertification;

CONSIDERANT l'utilité de vulgariser les réussites sahéliennes en matière de lutte contre la désertification ;

CONSIDERANT le devoir d'informer tous les acteurs sahéliens sur la problématique de la désertification et de l'autosuffisance alimentaire ;

CONSIDERANT la nécessité de sensibiliser les partenaires de coopération sur les problèmes du Sahel ;

CONSCIENTE que les médias de masse constituent un moyen privilégié d'information et de mobilisation des acteurs dans la lutte contre la désertification et la recherche de l'autosuffisance alimentaire ;

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif du CILSS à mettre en oeuvre le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) dans ses différentes composantes (formation, programme de télévision, radio, réseau sahélien de radio rurale, presse, etc.).

LANCE

Un appel à la Communauté Internationale pour appuyer ce programme.

Fait à Praia le, 17 Janvier 1989

Le Conseil

**RESOLUTION N° 6/29/CM/94
RELATIVE A LA POURSUITE DU PROGRAMME REGIONAL
D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION MULTIMEDIA SUR
L'ENVIRONNEMENT (PRISME)**

Le Conseil des Ministres, en sa 29ème Session Ordinaire, tenue les 18 et 19 Avril 1994 à Praia (République du Cap-Vert) ;

VU la Résolution N° 3/CM/24/89 relative au Programme d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) ;

CONSIDERANT le rôle de l'homme dans la dégradation, la préservation et la restauration de l'environnement ;

CONSIDERANT la nécessité d'informer tous les acteurs sahéliens sur la problématique de la désertification et de la Sécurité Alimentaire ;

CONSIDERANT la nécessité de sensibiliser les partenaires de coopération sur les problèmes d'environnement et de développement du Sahel

CONSIDERANT l'utilité de vulgariser les réussites sahéliennes en matière de lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles ;

CONSIDERANT la nécessité d'informer les opinions sahélienne et internationale des efforts déployés par les pays membres du CILSS dans les domaines de l'Environnement et de la Sécurité Alimentaire ;

CONSCIENTE que les médias de masse (Radio, Télévision, Presse écrite) constituent un moyen privilégié d'information et de mobilisation des acteurs dans la lutte contre la Désertification et la recherche de la Sécurité Alimentaire ;

CONSIDERANT la fin prochaine de la présente phase de ce Programme, financé par les coopérations canadienne et néerlandaise, prévue pour le 31 Décembre 1994 ;

SE FELICITANT

Des efforts fournis et des résultats enregistrés par le PRISME dans sa phase de lancement ;

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la poursuite du Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multi-Média sur l'Environnement (PRISME) dans ses différentes composantes (formation, programme de Télévision, Radio, Réseau Sahélien de Radio Rurale, Presse écrite...) ;

LANCE

Un appel à la Communauté Internationale pour appuyer ce Programme.

Fait à Praia, le 19 Avril 1994

Le Conseil

LE PRISME

UNE CAMPAGNE MÉDIATIQUE POUR SENSIBILISER, INFORMER, MOBILISER

La protection de l'environnement, parce que c'est l'affaire de tous, passe par une forte prise de conscience. Plus encore que toutes les grandes causes, celle-ci exige la sensibilisation de tous ceux qui, directement ou indirectement, par leurs actes quotidiens ou leurs décisions politiques, ont une influence sur le milieu naturel. Faire comprendre que l'homme doit être un prédateur et non plus un déprédateur dans son environnement demande une action d'information suivie et en profondeur. Changer les comportements, arrêter le processus de dégradation et engager la restauration de l'environnement nécessitent une mobilisation générale de toutes les couches de la population.

Campagne médiatique de longue durée, PRISME a donc pour triple vocation de motiver l'opinion publique, de diffuser les informations utiles pour trouver, promouvoir et mettre en oeuvre des solutions et créer chez tous les acteurs une dynamique propre à inscrire dans la durée les actions qu'il aura générées.

Pour cela, le rôle de PRISME est d'identifier les publics-cibles prioritaires et les moyens les plus appropriés pour les atteindre, d'élaborer les messages, d'organiser et d'animer l'ensemble des actions de manière à ce qu'elles s'intègrent dans un système cohérent, maîtrisé dans l'espace et le temps, dont les différentes composantes se renforcent mutuellement.

Au niveau régional, PRISME doit être mis en place et suivi par une équipe de coordination et d'exécution la plus légère possible dirigée depuis Ouagadougou par un Coordonnateur Régional.

Pour les pays du Nord et l'action internationale, un relais doit être installé au sein d'une organisation existante spécialisée dans ce type d'action d'information et située à Paris, en raison de la présence du Secrétariat du Club du Sahel, associé de près à ce programme.

Les partenaires extra-sahéliens, chargés d'actions qui nécessitent une présence dans les pays du Nord, doivent pour leur part se prévaloir de notoriété, d'expérience et de moyens humains capables de répondre aux exigences particulières du programme.

Il s'agit en effet d'obtenir le plus grand impact possible avec des moyens légers et souples, de créer une mobilisation des opérateurs plutôt que de mettre en place une organisation lourde et budgétivore.

LES PUBLICS VISÉS PAR LA CAMPAGNE

PRISME s'adresse en tout premier lieu à ceux qui, dans le domaine rural, sont ou seront en position de dégrader, de préserver et/ou de restaurer leur environnement naturel dans l'exercice de leur travail :

- Les agriculteurs et leurs organisations (coopératives, groupements, systèmes villageois, etc.) ;
- Les femmes dans leurs activités culturelles et domestiques (parcelles de case, points d'eau, bois...) ;
- Les enfants comme futurs prédateurs-déprédateurs de l'écologie sahélienne ;
- Les responsables collectifs des coopératives, des groupements, de l'encadrement et de la vulgarisation ;
- Les leaders d'opinion villageois qui portent un message de progrès par leur activité ou leur culture (exploitants "de pointe", instituteurs, personnalités influentes, etc.).

Parallèlement à cette action à la base, le programme doit sensibiliser et informer les relais de décision et de communication qui font le lien entre le milieu rural et la ville. Ce sont :

- Les responsables locaux des projets, les chefs d'arrondissement, de district, de préfecture ou de région, les représentants de terrain des sociétés de développement et des Organisations Non Gouvernementales...
- Les formateurs et les enseignants.

Pour que ces relais soient motivés et soutenus, il est nécessaire que les échelons situés en amont soient sensibilisés et informés. Ces publics se trouvent dans les villes pour l'essentiel, au siège des administrations, entreprises publiques, parapubliques ou privées, organismes nationaux, internationaux et non gouvernementaux.

Ces niveaux de décision, bien qu'ils n'agissent sur l'environnement que par personnes interposées, sont à même d'exercer une influence capitale sur sa situation.

Enfin, pour que les différents niveaux d'acteurs soient motivés, il est nécessaire de créer un mouvement d'opinion publique.

LES MÉDIAS UTILISÉS PAR LA CAMPAGNE

A Chaque public correspondent des médias particuliers. Mais ce ne sont pas des mondes cloisonnés. C'est pourquoi les médias se recoupent, créant un environnement informatif qui permet aux messages d'atteindre les mêmes cibles sous plusieurs angles et à partir de différents niveaux.

Ainsi, un leader villageois est à la fois un responsable local, un exploitant, un chef de famille, un père et un élément de l'opinion publique ; il reçoit ainsi des informations qui lui sont spécialement destinées dans l'exercice de ses fonctions individuelles et collectives et à son niveau de culture, mais les rencontre également sous d'autres formes, dans d'autres domaines de sa vie, en écoutant la radio, en suivant les programmes scolaires de ses enfants, en parlant avec sa ou ses femmes et les agents d'encadrement.

C'est pourquoi PRISME agit avec des médias diversifiés et influents qui peuvent ainsi faire un "tir croisé" si leur action est bien coordonnée dans le temps et dans l'espace. C'est cette coordination des actions, autant que leur mise en oeuvre individuelle, qui démultipliera l'action du programme, en fera l'originalité, lui donnera les meilleures chances de succès.

EN MILIEU VILLAGEOIS

En milieu villageois, le médium de plus grande pénétration quantitative et qui jouit également d'un bon niveau de crédibilité est sans conteste **la radio**. Héritière directe de la tradition orale, c'est le seul moyen moderne de communication de masse qui permette de contourner les obstacles de compréhension et de diffusion de l'écrit hors des villes.

Son faible coût relatif est aussi un fort argument en faveur de la communication hertzienne. Un poste récepteur fait aujourd'hui partie des investissements "de confort" prioritaires.

Trois types de radios atteignent généralement les villageois : les radios "rurales" en langues vernaculaires, la radio nationale en français, anglais ou portugais selon les États et émettant aussi dans les langues nationales dominantes, les radios internationales en français et anglais, qui émettent depuis les pays du Nord sur les ondes courtes (S.W.) et de plus en plus en modulation de fréquence (F.M.).

Les **radios rurales**, ou les émissions sont spécialement destinées aux paysans constituent des vecteurs privilégiés pour PRISME.

Mais les **radios nationales**, porteuses de message plus "officiel", jouent un grand rôle dans PRISME pour motiver les paysans en leur faisant sentir qu'il s'agit d'un enjeu national.

Pour leur part, les **radios internationales** jouissent d'une grande crédibilité. L'impact qualitatif des informations qu'elles diffusent est d'autant plus grand qu'elles ouvrent l'auditeur sur le monde extérieur. Elles donnent un grand poids aux causes qu'elles défendent.

Pour PRISME, ces trois radios doivent diffuser des messages différents, adaptés aux conditions d'écoute des auditeurs : une émission de radio rurale, spécialement conçue pour un groupe de paysans (groupe linguistique, géographique, social, avec ses caractéristiques propres d'organisation, de techniques et de culture), peut délivrer des messages longs et détaillés ; les radios nationales et, a fortiori, internationales doivent être plus percutantes. Elles font davantage de sensibilisation, préparant le terrain à une bonne assimilation des informations, plus pratiques, des radios rurales.

Mais, si la radio bénéficie d'un excellent impact, son inconvénient majeur est de mal véhiculer les informations techniques pour lesquelles le support papier est plus efficace. Son "effet de choc" doit être complété par une information plus rémanente : documents d'accompagnement (écrits, dessins, affiches...) capables de fixer, de manière simple, la mémoire de la chose entendue. Ces documents sont alors l'objet d'une diffusion sur demande provoquée par le courrier de la radio ou à travers des séances d'animation villageoise organisées par les animateurs de radio et l'encadrement.

EN MILIEU INTERMÉDIAIRE

Les intermédiaires entre la ville et le monde rural, les relais d'information et de vulgarisation, profitent de la même manière des actions menées à travers les radios. Ceux-ci doivent être étroitement associés aux journalistes des radios rurales dans les animations villageoises.

Afin d'exercer pleinement ce rôle, il est nécessaire qu'ils puissent se tenir au courant de ce qui peut être fait, des techniques, des expériences menées ailleurs. Ils doivent également pouvoir disposer de documents pédagogiques pour intervenir auprès des publics de terrain. Dans ce cas, la part de l'écrit sous toutes ses formes (documents spécifiques, articles de presse spécialisée ou grand public, etc.) est prépondérante.

EN MILIEU DÉCISIONNEL

Situés généralement en ville, les décideurs sont atteints par de nombreux médias. Il est bon de se servir de tous pour peser sur leurs décisions.

Les **revues spécialisées** sont de bons vecteurs, par leur contenu technique et leur crédibilité. Il est nécessaire de leur fournir des informations appropriées afin qu'elles se fassent le relais de la campagne. Les revues, qui existent peu à l'échelle nationale, doivent être atteintes à travers les sièges de leurs rédactions, au niveau régional ou à l'étranger.

Les décideurs seront également atteints par l'ensemble des médias de grand public écrits, parlés et audiovisuels, qui, non seulement leur apportent un complément d'information, mais aussi leur font sentir que l'opinion publique les soutient lorsqu'ils prennent des décisions en faveur de l'environnement.

EN MILIEU PUBLIC

La notion de "grand public" recouvre aussi bien la masse des indifférents, qu'il s'agit de sensibiliser, que les publics concernés à divers titres mais dont il convient de renforcer la motivation.

Les **médias grand public (presse quotidienne, revues, radio et télévisions nationales et étrangères)** ont ici un rôle de premier plan à jouer. Il est nécessaire de leur faire parvenir les informations utiles sous des formes appropriées mais, surtout, de leur donner les moyens de réaliser eux-mêmes des enquêtes et des reportages de terrain.

Ces travaux journalistiques sont en premier lieu destinés à une diffusion nationale mais doivent aussi être exploités par les autres pays dans le cadre d'un **système régional d'échanges** mis en place par PRISME.

Les **agences d'images internationales** peuvent également servir de diffuseurs, valorisant encore davantage les initiatives des équipes nationales aidées par le programme. De plus les produits d'information ainsi réalisés peuvent servir de base à des actions de formation, d'animation ou d'enseignement.

PARMI LES JEUNES

En dehors du cadre familial où ils accèdent aux informations transmises aux adultes par les différents médias, les jeunes sont touchés par deux filières : **l'école et la presse pour la jeunesse**. Cette dernière est peu développée dans les pays du Sahel mais, malgré cela, son impact est grand. Les bandes dessinées et les récits sont des vecteurs de première importance. La conjugaison du ludique et de l'informatif est, dans les domaines d'intérêt de PRISME, un très bon complément à l'enseignement scolaire.

ACTIONS MÉDIATIQUES

Les publics-cibles et les médias ainsi identifiés, l'action de PRISME repose sur les bases suivantes :

UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE ENTRE PRISME ET LES MÉDIAS SAHÉLIENS

PRISME repose sur le principe d'un engagement réciproque avec les médias. PRISME fournit aide et appui en fonction d'un programme préalablement établi en concertation, précisant la longueur, la fréquence et le contenu des articles ou émissions consacrées aux thèmes du programme. La condition de la poursuite de l'aide est donc le respect de ces engagements par les médias et les équipes de journalistes.

LES RADIOS RURALES

Les radios rurales, piliers fondamentaux de la diffusion d'information en milieu villageois, ont besoin d'aide pour jouer pleinement leur rôle dans un tel programme. A part quelques cas, elles sont à redynamiser et à sensibiliser dans le sens d'une compréhension plus large de ce rôle. **Les journalistes doivent mettre en scène l'information, plutôt que de se contenter de la transmettre. Ils doivent être des messagers créatifs mais aussi des animateurs et des pédagogues.**

La formation et la motivation des journalistes concernés sont particulièrement importantes.

Par ailleurs, les radios rurales et leurs journalistes disposent de moyens très limités pour travailler, se déplacer, faire de l'animation. L'un des buts de PRISME est de leur donner l'aide matérielle et financière nécessaire pour travailler efficacement.

Le principe d'action de PRISME est de correspondre dans chaque pays avec un journaliste ou une équipe spécialement chargée de cette partie du programme. Munies de manière adaptée par PRISME du matériel léger nécessaire ainsi que des moyens de déplacement sous forme de crédits de carburant et de frais de mission, les tâches des équipes de radio rurale sont les suivantes :

- La diffusion depuis le siège de la radio d'éléments d'information fournis en français mais aussi en anglais (Gambie) et en portugais (Cap Vert et Guinée Bissau) par PRISME avec la collaboration de partenaires spécialisés dans ce type de travail ;

- La réalisation d'enquêtes et de reportages de terrain, sur des projets institutionnels ou des réalisations villageoises particulièrement exemplaires ;

- L'animation pour diffuser et recueillir les informations directement dans les villages en liaison avec les structures d'encadrement et/ou d'organisations paysannes. Ces séances d'animation sont l'occasion de diffuser le matériel écrit d'accompagnement ;

- L'échange de reportages et d'enquêtes avec les radios des autres pays et avec les radios étrangères et internationales, ainsi que la diffusion de ces éléments sur les programmes nationaux.

PRISME doit diffuser des documents sur support papier afin de pérenniser certaines des informations, trop fugitives, données par les radios. Ces documents, très simples dans leur présentation, doivent être élaborés par des spécialistes de la vulgarisation et faire appel à des procédés graphiques propres à faire passer avec efficacité les messages techniques et les conseils pratiques.

LES TÉLÉVISIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'intervention de PRISME auprès des **télévisions nationales** est, sur le principe, de même nature que pour les radios : fourniture de petit matériel de consommation, principalement des bandes vidéo, et aide matérielle pour effectuer des déplacements sur le terrain. D'une manière générale, le rôle des télévisions repose sur les bases suivantes :

- La diffusion, dans le cadre des journaux télévisés, d'informations courtes concernant la campagne et son déroulement ;

- La réalisation d'enquêtes et de reportages sur le terrain ;

- La création de documentaires de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement et la menace de désertification ;

- La réalisation de "plateaux" réunissant des experts nationaux pour discuter de thèmes évoqués par un film ;

- La fourniture d'images au système régional d'échanges de PRISME, aux télévisions étrangères et aux agences d'images internationales, aux institutions de formation et de sensibilisation (écoles, universités, organisateurs de conférences, sièges du CILSS, du Centre AGRHYMET, de l'Institut du Sahel et du Club du Sahel, certaines ONG, etc.).

Si la priorité dans les moyens revient aux télévisions nationales, les **télévisions internationales**, en reprenant les images, peuvent participer utilement à la sensibilisation des opinions publiques des pays potentiellement donateurs et à montrer à l'étranger que les États sahéliens ont entrepris des activités de sauvegarde-restauration de leur environnement.

LES MÉDIAS ÉCRITS

Les médias écrits, selon l'importance de leur diffusion et les publics qu'ils visent, ont des rôles différents. Les **quotidiens nationaux** sont des relais importants et il est nécessaire de leur confier des tâches similaires à celles dévolues aux autres médias (radio et T.V.) nationaux.

LES MAGAZINES POUR LA JEUNESSE

En apportant aux magazines pour la jeunesse les plus diffusés une aide à la réalisation d'articles, de bandes dessinées et de concours, PRISME peut toucher le public d'âge scolaire, complétant et renforçant ainsi l'action du Programme Sahélien d'Éducation à la Lutte contre la Sécheresse et la Désertification.

Dans un programme qui met en oeuvre des actions à aussi long terme que la modification des comportements individuels, l'acquisition de connaissances nouvelles et, plus encore, la régénération du milieu naturel, **il est indispensable de concentrer une grande part des efforts sur la jeunesse. Plus ouverte aux idées et au savoir nouveau, plus sensible aux idéaux touchant à la nature, elle est un chaînon majeur de PRISME.**

ANIMATION INTER-MÉDIAS

Les journalistes impliqués dans le programme constituent une sorte de réseau qui permet d'échanger les expériences et les idées, de participer à des séminaires périodiques destinés à ces échanges mais aussi de bénéficier d'un complément de formation-sensibilisation.

Il est également utile d'associer à cette opération les centres de formation aux métiers et techniques de l'information, notamment le CESTI de Dakar, le CIERRO de Ouagadougou ainsi que les sections universitaires travaillant sur les problèmes d'environnement-développement.

CONCOURS ET PRIX

Comme opération d'animation, PRISME, distribuera des prix destinés à récompenser les meilleures initiatives et à stimuler l'ensemble des acteurs du programme, dans les médias mais aussi les communautés villageoises engagées dans la protection de l'environnement : Prix du journalisme (écrit, radio, télévision et photo), prix de la meilleure initiative villageoise, prix de la meilleure initiative scolaire...

PRISME doit également favoriser les initiatives des médias sahéliens visant à organiser des concours destinés à animer le public.

DES PRODUITS DE SYNTHÈSE ET UN RELAIS AU NORD

Les pays du Nord disposent de nombreux médias de grande audience susceptibles de servir d'amplificateur à PRISME (BBC, RTB, RAI, Radio France Internationale, la Voix de l'Amérique, Deutsche Welle, Radio Canada Internationale, AITV, CFI, TV5...). **Ces médias sont indispensables pour mettre en valeur le programme dans les pays potentiellement bailleurs de fonds et où il faut imposer une image des pays sahéliens plus réaliste que celle qui y est généralement présentée.** PRISME doit pouvoir y disposer d'un relais capable d'assurer son action internationale pour :

- Confectionner des produits de synthèse écrits, parlés et audiovisuels à partir des articles, émissions de radio et films de télévision réalisés par les journalistes sahéliens ;

- Diffuser ces produits de synthèse auprès des médias sahéliens mais aussi auprès des médias internationaux émettant vers le Sud et auprès des médias tournés vers le public du Nord ;

- Sensibiliser les journalistes du Nord aux problèmes d'environnement du Sahel, les conseiller et les aider à faire eux-mêmes des reportages sur ce thème ;

- Être le représentant permanent de l'équipe de PRISME au Nord.

AU DELÀ D'UNE CAMPAGNE

Au-delà de la campagne proprement dite soutenue par le CILSS et les aides extérieures, PRISME aura contribué à créer de nouveaux comportements. Mais l'effort aura également servi à valoriser les hommes et les femmes qui s'y seront engagés, notamment dans les médias. Les journalistes qui y auront acquis compétence et légitimité pourront, par la suite, poursuivre l'action de PRISME.

DEVIS - PROGRAMME

1995 - 1997

1 - PRODUCTIONS

1.1 - Magazines T.V. REFLETS SAHÉLIENS 5.000.000 x 9 x 3	=	135.000.000 F.CFA
1.2 - Programmes Radio rurale 2.000.000 x 9 x 3	=	54.000.000 F.CFA
1.3 - Publication Revue REFLETS SAHÉLIENS 3.000.000 x 4 x 3	=	36.000.000 F.CFA
1.4 - Réalisations spéciales (Journées CILSS, Instances Statutaires...) 20.000.000 x 3	=	60.000.000 F.CFA
1.5 - Couverture médiatique des Activités officielles du CILSS 10.000.000 x 3	=	30.000.000 F.CFA
Sous Total	=	315.000.000 F.CFA

2 - FORMATION/SENSIBILISATION

2.1 - Séminaire Régional de lancement sur "LE RÔLE DE LA PRESSE DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DÉSERTIFICATION" (avec la participation des responsables des Médias sahéliens (publics et privés), des Établissements de formation des journalistes, des professionnels de la communication et des Directeurs de l'Environnement et de l'Agriculture) 35.000.000 x 1	=	35.000.000 F. CFA
2.2 - Séminaire Régional de sensibilisation des Journalistes "PRESSE ET ENVIRONNEMENT" 25.000.000 x 3	=	75.000.000 F. CFA
2.3 - Séminaire Régional de Sensibilisation et Formation "FEMME ET ENVIRONNEMENT AU SAHEL" 25.000.000 x 3	=	75.000.000 F. CFA

2.4 - Ateliers nationaux des Journalistes sur "LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE"		
8.000.000 x 3 x 3	=	72.000.000 F.CFA

Sous Total = 257.000.000 F.CFA

3 - ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

3.1 - Ensemble PAO Macintosh 10.000.000 x 1	=	10.000.000 F. CFA
3.2 - Macintosh PB 180 4/80 portatif + Accessoires 2.500.000 x 2	=	5.000.000 F. CFA
3.3 - Appareil de Photocopie Grande capacité 5.500.000 x 1	=	5.500.000 F. CFA
3.4 - Appareil Photo Reflex 135 Prof. + Accessoires 1.200.000 x 1	=	1.200.000 F. CFA
3.5 - Lecteur-Enregistreur de Bande Audio NAGRA E + Accessoires 5.000.000 x 1	=	5.000.000 F. CFA
3.6 - Lecteur-Enregistreur de cassette Prof. + Accessoires 700.000 x 1	=	700.000 F. CFA
3.7 - Unité de visionnement vidéo BETA 5.000.000 x 1	=	5.000.000 F. CFA
3.8 - Unité de visionnement vidéo BVU/UMATIC 4.000.000 x 1	=	4.000.000 F. CFA
3.9 - Unité de visionnement vidéo VHS 2.000.000 x 1	=	2.000.000 F. CFA
3.10- Table de lecture et de montage Bande Audio 2.500.000 x 1	=	2.500.000 F. CFA
3.11 - Duplicateur de cassettes Grande vitesse 2.500.000 x 1	=	2.500.000 F. CFA
3.12 - Appareil Fax (Matériel) 600.000 x 1	=	600.000 F. CFA

3.13- Climatisation et Installation technique		
5.000.000 x 1	=	5.000.000 F. CFA
3.14 - Véhicule 4 x4 TT		
21.000.000 x 1	=	21.000.000 F. CFA
Sous Total	=	71.000.000 F CFA

4 - FONCTIONNEMENT

4.1 - Fournitures et matériel de bureau		
2.000.000 x 3	=	6.000.000 F. CFA
4.2 - Fongibles		
4.000.000 x 3	=	12.000.000 F. CFA
4.3 - Documentation et Bibliothèque		
1.000.000 x 3	=	3.000.000 F. CFA
4.4 - Transports et Déplacements		
15.000.000 x 3	=	45.000.000 F. CFA
4.5 - Carburant et Lubrifiants		
3.000.000 x 3	=	9.000.000 F. CFA
4.6 - Entretien Véhicule		
1.000.000 x 3	=	3.000.000 F. CFA
4.7 - Maintenance et Réparation du Matériel audiovisuel		
3.500.000 x 3	=	10.500.000 F. CFA
4.8 - Communications (Téléphone, Fax...)		
6.000.000 x 3	=	18.000.000 F.CFA
4.9 - Location et Entretien Bâtiments		
1.500.000 x 3	=	4.500.000 F. CFA
4.10 - Eau, Électricité et Sécurité		
3.600.000 x 3	=	10.800.000 F. CFA
4.11 - Assurance Véhicule		
200.000 x 3	=	600.000 F. CFA
Sous Total	=	122.400.000 F. CFA

5 - PERSONNEL DE COORDINATION

5.1 - Coordonnateur Régional du Programme
 1.040.000 x 12 x 3 = 37.440.000 F. CFA

5.2 - Expert Journaliste / Assistant du Coordonnateur
 888.000 x 12 x 3 = 31.968.000 F. CFA

5.3 - Secrétaire de Direction
 350.000 x 12 x 3 = 12.600.000 F. CFA

5.4 - Chauffeur-Planton
 120.000 x 12 x 3 = 4.320.000 F. CFA

86.328.000 F. CFA

5.5 - Charges Sociales et Assurances Personnel
 (30 % des salaires) = 25.898.000 F. CFA

Sous Total = 112.226.000 F. CFA

Total 1 + 2 + 3 + 4 + 5 = 877.626.000 F. CFA

6 - Divers = 5 % du total = 43.881.300 F. CFA

TOTAL GÉNÉRAL = 921.507.300 F. CFA

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1995

PRODUCTIONS

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Reflets Sahéliens n° 22	Reflets Sahéliens n° 23	Reflets Sahéliens n° 24	Reflets Sahéliens n° 25
Formulation du Dossier de projet	Magazine T.V. Niger et Tchad	Magazine T.V. Mali et Mauritanie	Magazine T.V. Sénégal et Burkina Faso
Recherche de financement	Émission Radio Rurale Burkina Faso, Mali, Sénégal	Émission Radio Rurale Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert	Émission Radio Rurale Mauritanie, Tchad, Niger
Mise en place du Programme	Couverture du Conseil des Ministres (Avril)		
	Constitution du Réseau des Journalistes de l'Environnement	10ème Journée CILSS Confection Dossier de presse, Affiche, dépliant	Mise en place du Centre d'Échanges de Productions

P R I S M E

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1996

PRODUCTIONS

1er Trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Reflets Sahéliens N° 26	Reflets Sahéliens N° 27	Reflets Sahéliens N° 28	Reflets Sahéliens N° 29
Magazine T.V. Cap Vert et Guinée Bissau	Magazine T.V. Niger et Tchad	Magazine T.V. Mali et Mauritanie	Magazine T.V. Sénégal et Burkina Faso
Émission Radio Rurale Burkina Faso, Mali et Sénégal	Émission Radio Rurale Gambie; Guinée Bissau et Cap Vert	Émission Radio Rurale Mauritanie, Tchad et Niger	Émission Radio Rurale Burkina Faso, Mali et Sénégal
	Couverture du Conseil des Ministres	11ème Journée CILSS confection Dossier de presse, Affiche, Dépliant	

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1997

PRODUCTIONS

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Reflets Sahéliens n° 30	Reflets Sahéliens n° 31	Reflets Sahéliens n° 32	Évaluation et clôture du Projet
Magazine T.V. Cap Vert et Guinée Bissau	Magazine T.V. Niger, Tchad et Burkina Faso	Magazine T.V. Mali, Mauritanie et Sénégal	
Émission Radio Rurale Gambie, Guinée Bissau et Cap Vert	Émission Radio Rurale Mauritanie, Tchad et Niger	Émission Radio Rurale Burkina Faso, Mali et Sénégal	
	12ème Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement	12ème Journée CILSS confection Dossier de presse, Affiche, Dépliant	

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1995

FORMATION

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Formulation, Recherche de financement et Installation du Projet	Atelier National de formation des journalistes du Burkina Faso Séminaire de lancement sur le Rôle de la Presse dans la mise en oeuvre de la Convention sur la Désertification	Atelier National de formation des journalistes du Cap Vert Séminaire Régional Presse et Environnement	Atelier National de Formation des journalistes de Gambie Séminaire Régional Femme et Environnement

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1996

FORMATION

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Atelier National de formation des journalistes de Guinée Bissau	Atelier National de formation des journalistes du Mali	Atelier National de formation des journalistes de Mauritanie Séminaire Régional Presse et Environnement	Atelier National de formation des journalistes du Niger Séminaire Régional Femme et Environnement

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1997

FORMATION

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Atelier National de formation des journalistes du Sénégal	Atelier National de formation des journalistes du Tchad Séminaire Régional Presse et Environnement	Séminaire Régional Femme et Environnement	Évaluation et clôture du Projet

CILSS

**Secrétariat Exécutif
03 B.P. 7049
Ouagadougou 03
BURKINA FASO**

**Tél. Siège : (226) 30.67.58
(226) 30.67.59**

PRISME : (226) 33.36.64

Télécopie : (226) 30.67.57

Télex : 5263 Comiter